

MCD

Bulletin de la chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

Numéro 10

hiver 2008

Dans ce numéro

Mot du titulaire	1
Quoi de neuf à la Chaire MCD ?	2
Culture autochtone	3-4
Colloques ACFAS	5
Société civile	6-7
Participation politique	8-9
Médias en Afrique	10-11
Publications	12

UQÀM



Cette question lancinante de l'avenir de la modernité politique a inspiré l'ensemble de nos recherches depuis les sept dernières années. C'est encore celle qui structure le programme de recherche de Joseph-Yvon Thériault qui me succédera à la chaire à compter du premier juin de cette année. Elle n'est pas non plus étrangère au thème de notre colloque de l'ACFAS 2008, *De la gouvernance néolibérale à la gouvernance néo-conservatrice*.

Joseph-Yvon Thériault est professeur au département de sociologie de l'Université d'Ottawa depuis 1978, il a également occupé diverses fonctions en tant que doyen de la faculté des sciences sociales, directeur des Presses de l'Université d'Ottawa et surtout, depuis l'an deux mille, directeur du Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM) de la même université. Le nouveau titulaire s'est d'abord fait connaître par la publication en 1985 de son livre anticipateur intitulé : *La société civile ou la chimère insaisissable*. Nul ne contestera le caractère instituant de cette réflexion devenue centrale dans les recherches sur le renouvellement des pratiques démocratiques. Dans une suite de livres portant sur les relations de la question identitaire et de la modernité, sur la situation des francophones minoritaires au Canada et plus récemment sur l'américanité et le Québec et sur la question de « faire société », Joseph-Yvon Thériault s'est placé au centre de l'interrogation sur les transformations de la régulation politique moderne. Ainsi, le programme de recherche qu'il propose continue de questionner la capacité de « faire société » dans un contexte où les catégories de l'État et de la nation sont mis à mal par le phénomène de la mondialisation. À travers des chantiers de recherche portant sur les enjeux démocratiques au Québec dans le triple contexte de l'Amérique, de la francophonie et des « petites sociétés », il entend poursuivre sa réflexion sur la dialectique du cosmopolitisme et du nationalisme et sur les nouvelles formes d'institutionnalisation socio-économique.

Le colloque que nous tiendrons à Québec les 6 et 7 mai dans le cadre des travaux de l'ACFAS, pose la question

d'une inflexion du mode de régulation politique dans le contexte actuel de la mondialisation. Il peut paraître étonnant de devoir poser la question d'un certain retour des catégories de la modernité politique dans un monde qui avait, croyait-on, fait le sacrifice de ces catégories. Mais trois observations nous ont conduit à proposer ce thème de réflexion : la dynamique du « retour de l'État » sous la poussée sécuritaire, la perspective d'une fermeture à l'égard de la participation de la société civile dans les affaires internationales et le processus d'éclosion de nouvelles puissances qui tendent à créer un monde multipolaire. Dans tous les cas, ce tournant « néo-conservateur » semble vouloir



renforcer les catégories de la modernité au détriment de celles qui tendaient à s'y substituer. La mondialisation dont personne ne doute plus de la réalité doit de nouveau s'accommoder de l'État nation, la société civile comme espace de revendication et de protestation doit faire place à un retour de l'acteur politique, la démocratie doit réintégrer ses formes institutionnelles de la représentation, tout en accroissant ses mécanismes de participation.

Le questionnement des catégories de la modernité aura été au centre des préoccupations de la Chaire depuis les dernières années. Le projet initial formulait la question d'une transformation des formes de la régulation politique dans le double contexte de la

La modernité politique en question

Par Jules Duchastel, Titulaire de la Chaire MCD

mondialisation et de la fragmentation des sociétés actuelles. Ce programme de recherche s'est élaboré autour de l'observation de processus de transformation des institutions constitutives de la modernité politique : l'État nation, la citoyenneté et la démocratie. Le point de vue alors était de mettre en lumière les transitions d'un état de ces catégories à un autre. La mondialisation était conçue comme érosion de l'État nation et constitution d'un nouvel espace de régulation transnational. La citoyenneté était saisie à travers l'importance toujours accrue de ses particularismes au détriment de l'universalisme des droits de l'homme. La démocratie était caractérisée par l'opposition entre un modèle représentatif en crise et l'invention de nouvelles modalités de participation. Quelques années plus tard, on observe un changement de perspective dans l'observation de ces phénomènes. Alors que la mondialisation semble de moins en moins contestée dans sa spécificité actuelle, on constate paradoxalement un retour de l'État qui se manifeste dans le renouveau du protectionnisme, dans le repli sécuritaire, dans l'affirmation renouvelée des ambitions hégémoniques, enfin dans la redécouverte de la nécessité de l'État comme fondement incontournable de la régulation des sociétés. Par ailleurs, ce qui était lu péjorativement comme fragmentation identitaire ou plus positivement comme expression de la diversité n'est plus uniquement conçue comme alternative à l'universalisme des droits, mais comme entrant perpétuellement dans un rapport dialectique avec celui-ci. Enfin, la nouvelle idéologie de la participation démocratique fait l'expérience tous les jours renouvelée de l'épreuve de la légitimité et de l'efficacité.

Tout ceci nous porte à croire que la question de la modernité politique est loin d'être épuisée. Comme le souligne avec force Joseph-Yvon Thériault, la nécessité de « faire société » peut difficilement se résoudre entièrement dans un espace cosmopolite, elle doit se réaliser dans la coexistence de l'État comme espace de régulation et de la nation comme communauté d'acteurs politiques. La société ne peut exister qu'à cette condition.

Grande conférence de Jules Duchastel

Professeur titulaire au département de sociologie de l'UQAM
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie de l'UQAM

Avec la participation de Joseph Yvon Thériault

Professeur titulaire au département de sociologie de l'Université d'Ottawa
Directeur du Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM)

MONDIALISATION, CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE : LA MODERNITÉ POLITIQUE EN QUESTION

Organisé par la Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique

La Chaire UNESCO de Josiane Boulad-Ayoub, en collaboration avec la Chaire MCD, est fière de vous inviter à cet événement qui sera l'occasion de souligner le départ de Jules Duchastel de son poste de titulaire de la Chaire et qui sera remplacé par Joseph Yvon Thériault à partir du mois de juin 2008.

Le jeudi 24 avril 2008 à 18h00
Salle D-R200, pavillon Athanase-David, 1430, rue Saint-Denis

Un cocktail sera servi à la fin de la séance.

Atelier d'été en analyse de texte assistée par ordinateur

Initiation aux logiciels et aux méthodes d'analyse de discours

À l'Université du Québec à Montréal – Fin août 2008

Pour la quatrième année consécutive la Chaire MCD organise un atelier d'été d'une durée de deux semaines qui vise à former des étudiants, professeurs et chercheurs à l'analyse de texte assistée par ordinateur (ATO).

Cet atelier d'été de formation en ATO et d'initiation à la programmation appliquée à la recherche en analyse de discours politiques se présente comme un lieu de transmission des connaissances acquises dans le domaine spécifique de recherche en sciences humaines. L'objectif de cet atelier d'été consiste à offrir à chaque participant l'opportunité de se constituer un point de vue riche et informé sur les potentialités de l'analyse de texte assistée par ordinateur et les outils disponibles, de développer son autonomie à traiter ses propres données et de se constituer une méthodologie pertinente en adéquation avec ses propres préoccupations de recherche.

Ajoutons à cela qu'un suivi de formation pour les participants sera assuré pour une période de six mois suivant l'atelier d'été.

Programme

La Chaire MCD réunit les meilleurs spécialistes du monde francophone afin de dispenser à la fois une formation aux méthodologies d'analyse de texte qui leurs sont propres, mais aussi de démontrer les potentialités d'intégration des divers outils logiciels.

L'atelier d'été se déroulera à la fin août 2008, et comportera trois types d'activité: des conférences, des cours méthodologiques et des travaux pratiques en laboratoire informatique. Les détails du programme de formation seront sous peu sur le site Web de la Chaire à www.chaire-mcd.ca.

Les conférences permettront de faire un état des lieux sur les grands débats théoriques en ATO, de présenter la méthodologie particulière de recherche appliquée au sein du laboratoire organisateur de l'événement et d'explorer les voies d'une mise en complémentarité, voire d'une intégration dans une chaîne de traitement commune, des logiciels présentés au cours de l'atelier.

Les cours méthodologiques et les travaux pratiques seront complémentaires et porteront sur chacun des logiciels présentés, notamment ALCESTE, LEXICO, DIATAG et ASTARTEX, GUIDEXPERT, SATO, ainsi que notre infrastructure de recherche, le portail ATO-MCD.

Pour recevoir de l'information, n'hésitez pas à communiquer avec Pierre-Paul St-Onge à chaire.mcd@uqam.ca ou par téléphone au 987-3000 poste 4897

Les peuples autochtones face au tourisme « globalisé » : les cas des Quechuas et des Mayas, Par Yves Archambault

Dans un monde de plus en plus globalisé, le phénomène touristique tend-il à éroder les modes de vie dans leurs aspects distinctifs, l'usage de la langue d'origine et le sentiment identitaire des communautés autochtones d'Amérique latine ? Voilà ce que nous tentons de vérifier dans ce texte, en prenant appui sur les cas des Quechuas et des Mayas, peuples amérindiens les plus importants démographiquement et qui plus est, les plus exposés au tourisme de masse. Pourquoi s'intéresser au phénomène du tourisme globalisé ? Par sa capacité de multiplication et d'intensification des interactions entre les divers lieux du globe et d'uniformisation du monde, le tourisme constitue un des moteurs les plus puissants de la mondialisation.

On assiste depuis quelques décennies à une « massification » remarquable du tourisme international. C'est le cas notamment des pays en développement à fort peuplement autochtone d'Amérique latine (Pérou, Bolivie, Équateur, Guatemala, péninsule du Yucatan). Dans un tel processus, la standardisation des manifestations culturelles est le trait prédominant de cette industrie de services caractérisée par des économies d'échelle. Il nous paraît utile de vérifier dans quelle mesure le tourisme globalisé lamine les différences culturelles sous l'influence du « tourisme par le haut » (*tourism from above*, tel que défini par Gotham) et dans quelle mesure, au contraire, les promeut-il sous l'effet inverse du « tourisme par le bas » (*tourism from below*)¹ ?

L'ampleur des transformations socioculturelles engendrées par l'activité touristique sur le mode de vie des populations d'accueil (à savoir les communautés visitées par les touristes) varie selon l'importance de l'interface entre celles-ci et les touristes sur les lieux visités, c'est-à-dire selon le « gradient d'altérité », concept qui permet d'évaluer le niveau d'exposition des touristes étrangers à l'altérité, au dépaysement culturel². Le gradient d'altérité peut se mesurer à l'aide d'une échelle allant de l'enclavement touristique presque total, à l'image des complexes hôteliers de grand luxe de la Riviera Maya, à l'ouverture complète aux populations locales avec immersion culturelle dans leur milieu de vie.

Le « tourisme par le haut » fait ressortir les effets homogénéisants induits par le jeu des forces globalisantes. Il s'inscrit dans la mouvance de la mondialisation culturelle qui favorise l'émergence d'une culture mondiale commune fortement imprégnée de valeurs occidentales, axées sur la consommation de masse. Or cette « culture-Monde » est elle-même alimentée des cultures nationales, régionales et locales, de sorte que tout produit culturel initialement propre à une culture locale devient multiculturel et délocalisé³. Le tourisme globalisé constitue l'un des principaux moteurs de cette fusion culturelle du local et du global.

Cela dit, le « tourisme par le haut » ne favorise pas de véritables échanges interculturels entre visiteurs étrangers et « visités » autochtones, par exemple à l'occasion de brèves et fugitives visites touristiques dans de rares lieux de rencontre entre les deux mondes, contexte caractéristique de la version la moins « exposée » de l'axe d'altérité. Ces rapports très superficiels entre touristes du monde industrialisé et autochtones laissent toute la place aux perceptions réciproques distordues entre les uns et les autres. D'une part, les images stéréotypées et exotiques de l'indigène pauvre mais pittoresque perdurent chez les touristes : d'autre part, les attributs de la richesse matérielle étalés par ces visiteurs (souvent involontairement) font naître chez les indigènes le désir de se conformer aux valeurs des touristes, érigées en modèle. Le tourisme modifie le sens et la valeur de leurs objets traditionnels, contribuant à une certaine déculturation des communautés amérindiennes : leurs attributs culturels sont vidés de leur sens premier au profit du spectacle pour touristes. Paradoxalement, cette mercantilisation et la déculturation qui en découle peuvent favoriser la destruction des objets d'attraction qui sont pourtant à la source même des flux touristiques, exerçant de ce fait un effet répulsif sur les touristes en quête d'authenticité.

Le tourisme constitue un des moteurs les plus puissants de la mondialisation

De plus, les activités traditionnelles basées sur la survie économique, agropastorales et autres, cèdent en partie la place à un certain mercantilisme, notamment par le biais de la vente d'objets d'artisanat. Un nombre grandissant de membres des communautés autochtones migrent vers les villes (Cuzco, au Pérou) et les sites touristiques (Riviera Maya) pour y travailler et s'insèrent dans le mode de production capitaliste, où l'industrie touristique occupe une place centrale. On assiste alors à une fragmentation du mode de vie traditionnel et de l'identité de ces populations d'accueil. Des tensions sociales internes s'accroissent, notamment entre les jeunes et leurs aînés, entre migrants des villes et des sites touristiques et les paysans, pouvant déboucher à l'occasion sur la criminalité.

Les échanges commerciaux entre visiteurs et visités favorisent l'adoption d'un langage commun, généralement l'espagnol, langue des élites locales, qui s'impose chez les autochtones comme véhicule de l'ascension sociale. Parallèlement, les langues traditionnelles, associées dans l'esprit d'une majorité d'Amérindiens au confinement dans le dénuement, se perdent. Ce phénomène de transfert linguistique vers l'espagnol est manifestement plus généralisé au sein des populations autochtones des régions dominées par l'industrie touristique que parmi celles des régions peu ou non touchées par le tourisme

Yves Archambault est agent de planification au Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et chercheur associé à la Chaire MCD. Dans le cadre d'un stage à la Chaire, sous la direction de Victor Armony, Yves Archambault a effectué une recherche sur l'impact du tourisme globalisé sur les communautés autochtones Quechuas et Mayas. Il produit ici un résumé des résultats de sa recherche.

1- « *Le tourisme par le haut* réfère au nivellement global par les forces de marchandisation, de standardisation et de rationalisation qui affecte toutes les villes. *Le tourisme par le bas* réfère aux moyens par lesquels les groupes locaux et les individus résistent aux effets d'homogénéisation du tourisme global ». Traduit de: Kevin Fox Gotham, « Tourism from Above and Below: Globalization, Localization and New Orleans's Mardi Gras », dans *International Journal of Urban and Regional Research*. Vol. 29, no 2 (juin 2005), p. 309-326.

2- V. Coëffé, H. Pébarthe, P. Violier, « Mondialisation et mondes touristiques », dans *L'information géographique*, no 2, juin 2007, p. 89-90.

3- Voir à ce sujet: Nestor Canclini, *L'Amérique latine au XXIe siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006 et Arjun Appadurai, *Après le colonialisme: Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001.

de masse. Ainsi les travailleurs mayas de la Riviera Maya sont beaucoup plus affectés par ce processus que les paysans quechuas de l'Altiplano bolivien ou que les villageois mayas de l'intérieur de la péninsule yucatèque.

Cela dit, le tourisme globalisé n'a pas que des effets néfastes auprès des peuples autochtones. En effet, ceux-ci profitent indirectement des retombées du développement des infrastructures mises sur pied pour accueillir les touristes internationaux et également des divers services mis à la disposition de ceux-ci, tels que cliniques, marchés d'alimentation modernes, centres de loisirs. Leurs conditions matérielles de vie s'améliorent de façon parfois très significative sur les plans sanitaire, éducatif et récréatif. Il est vrai toutefois que la richesse ainsi créée n'est pas répartie équitablement au sein des communautés autochtones. Ceux qui restent à l'écart du boom touristique sont beaucoup moins touchés par ces retombées que ceux qui sont associés à l'« économie moderne » induite par le tourisme de masse.

le tourisme globalisé n'a pas que des effets néfastes auprès des peuples autochtones

La rencontre de visiteurs étrangers permet une réelle prise de conscience pour les autochtones que leur situation est totalement différentes par rapport de ce qui se passe ailleurs dans le monde, en termes de conditions de vie matérielle et de droits démocratiques. Cette conscientisation peut favoriser chez ceux-ci la remise en question d'un certain conservatisme étouffant, notamment en ce qui concerne leur assujettissement à un pouvoir politique et économique local dominé par les élites blanches ou métisses. En ce sens, le tourisme globalisé peut contribuer à une certaine dynamisation des sociétés autochtones. Parallèlement, le visiteur étranger qui décide de s'immerger au sein des communautés indigènes, dans le contexte d'ouverture maximale selon l'axe d'altérité évoqué ci-haut, prend lui aussi pleinement conscience, in situ, sans le filtre plus ou moins déformant de la publicité touristique, de l'existence de sociétés aux valeurs très différentes des siennes.

La rencontre de visiteurs étrangers permet une réelle prise de conscience pour les autochtones

Mais surtout, le tourisme de masse peut favoriser une revitalisation de ses propres objets d'attraction en pays d'accueil, consolidant l'originalité de ceux-ci aux plans culturel et artistique. Ainsi, des sites du patrimoine bâti hérité des ancêtres des autochtones contemporains ont été restaurés, grâce notamment aux recettes fiscales tirées de l'afflux touristique, qu'il s'agisse de la restauration des sites archéologiques mayas de Chichen Itza ou d'Uxmal ou du cœur historique de Cuzco et des sites archéologiques incas environnants. Il en est de même pour la mise en valeur de sites naturels remarquables qui font partie du milieu de vie des populations indigènes, certains étant auréolés d'une signification religieuse ou culturelle très importante pour celles-ci. L'exploitation de ces sites patrimoniaux mobilise l'embauche massive de guides,

d'accompagnateurs et d'employés de services provenant des communautés autochtones locales (excluant généralement, il est vrai, les postes d'encadrement), permettant à ceux-ci d'échapper à la misère et à la pauvreté matérielle. Ainsi donc, le tourisme globalisé, par la mise en valeur de traits culturels traditionnels auparavant désuets et moribonds, « s'accompagne d'une mobilisation de ce qui fait la singularité des lieux qu'il permet d'introduire sur la scène mondiale et de leur avantage comparatif »⁴ et ne répond donc pas toujours à une logique d'uniformisation. Il s'agit alors du « tourisme par le bas ».

Cette forme de tourisme globalisé peut contribuer à renforcer le sentiment identitaire au sein des communautés autochtones, de même qu'à une certaine revalorisation des langues d'origine de celles-ci. L'intérêt manifesté par les visiteurs, en quête d'authenticité et de singularité culturelle, pour les civilisations préhispaniques et pour les coutumes et les langues indigènes peut effectivement susciter chez les populations autochtones visitées un sentiment de fierté pour leur langue d'origine et leur identité ethnoculturelle.

Enfin, si le tourisme globalisé favorise l'interpénétration du global et du local, c'est largement grâce à l'apport des technologies de communication informatisées telles que l'Internet. Celles-ci étendent le rayonnement des activités touristiques transnationales en diffusant à l'échelle planétaire des connaissances sur les attraits touristiques. Elles contribuent à niveler les différences culturelles, notamment entre communautés amérindiennes et sociétés industrialisées, mais aussi, paradoxalement, à faire ressortir les aspects originaux des populations visitées pour satisfaire la quête de l'exotisme et de la différence chez les touristes potentiels. Aussi, il n'est pas toujours aisé de distinguer les impacts négatifs, homogénéisants, des impacts positifs, hétérogénéisants, du tourisme globalisé.

Comment concilier, dans un contexte de mondialisation auquel il est de plus en plus difficile d'échapper, un tourisme de masse, porteur d'une amélioration des conditions matérielles de vie pour les communautés autochtones « visitées », avec la préservation des modes de vie, la réappropriation des langues patrimoniales et la valorisation du sentiment identitaire chez ceux-ci ? Une forme alternative de tourisme, à savoir l'ethnotourisme, paraît être l'approche la plus appropriée, dans la mesure où celle-ci n'est pas récupérée à des fins mercantiles comme on peut le déplorer trop souvent, notamment en pays quechua et maya. Cette approche doit s'apparenter au « tourisme par le bas » et tendre vers l'extrémité la plus « ouverte » de l'axe d'altérité. Elle doit également reposer sur la prise en charge par les autochtones eux-mêmes de l'accueil des visiteurs étrangers et de l'organisation des activités « touristiques » sur leur territoire. Ainsi pourrait-on optimiser les retombées positives du tourisme globalisé.

Colloque: De la gouvernance néolibérale à la gouvernance néoconservatrice

Colloque présenté dans le cadre du 76e congrès de l'ACFAS

Par la Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

	Mardi le 6 mai 2008	Mercredi le 7 mai 2008
09h00 à 09h40	Début de la première séance thématique : <i>Retour de l'État: sécurité ou prospérité?</i> Président-rapporteur: Gilles BOURQUE , CHAIRE MCD-UQAM Benno TESCHKE , conférencier University of Sussex	Début de la troisième séance thématique: <i>Reconfiguration géopolitique: empire et nouvelles puissances</i> Présidente-rapporteuse: Victor Armony Michèle RIOUX conférencier UQAM
09h40 à 10h00	Discussions	Discussions
10h00 à 10h20	Frédéric Guillaume DUFOUR , Collège militaire royal de Saint-Jean	Arona MOREAU , Paris 1/Sorbonne-Panthéon
Pause de 10h20 à 10h40		
10h40 à 11h00	Michel CASTEIGTS , Institut d'Administration des Entreprises - I.A.E., Bayonne	René AUDET , CHAIRE MCD-UQAM
11h00 à 11h20	Vincent DUBOIS , Institut d'Etudes Politiques, Strasbourg	Jacques B. GÉLINAS , SOCIOLOGUE ET AUTEUR
11h20 à 11h40	Yannick QUÉAU , UQAM	Louis GAUDREAU , CHAIRE MCD-UQAM
11h40 à 12h00	Discussions	Discussions
Dîner		
14h00 à 14h40	Début de la seconde séance thématique: <i>Action sociale pour la démocratisation: espace ou acteur?</i> Président-rapporteur: JEAN-MARC LAROUCHE , UQAM Daniel Bensaïd , conférencier, Université Paris 8	CONFÉRENCE Président: Pierre-Paul St-Onge , CHAIRE MCD-UQAM Jules DUCHASTEL , Titulaire de la CHAIRE MCD-UQAM PLÉNIÈRE Avec la participation de: Gilles BOURQUE Jean-Marc LAROUCHE Victor Armony COCKTAIL À 17H00
14h40 à 15h00	Discussions	
15h00 à 15h20	Frantz GHELLER , CHAIRE MCD-UQAM	
15h20 à 15h40	Pause	
15h40 à 16h00	Raphaël CANET , CHAIRE MCD-UQAM	
16h00 à 16h20	Mohamed MADOU , LISE/CNAM, Paris et Brahim LABARI , Université d'Agadir, Maroc	
16h20 à 16h40	Frédéric GOUIN , UQAM	
16h40 à 17h00	Discussions	 

Les discours sur la société civile et l'imputabilité en Amérique Latine. Un même vocabulaire pour des projets politiques différents. *Par Isabel Wences Simon*

Isabel Wences Simon est postdoctorante à la Chaire MCD, financée par le Ministère de l'éducation espagnol. Diplômée d'un doctorat en droit de l'Université Carlos III de Madrid, elle est l'auteure de l'ouvrage *Sociedad civil y virtud cívica en Adam Ferguson*. Isabel Wences Simon a présenté une conférence à la Chaire en février 2008 sur le thème de l'imputabilité.

Au cours de ces dernières années, en Amérique latine, s'est généralisé le discours sur l'importance de la participation de la société civile dans les processus de contrôle du pouvoir politique. Les nombreuses et persistantes allusions aux expressions telles que société civile, espace public, participation citoyenne et, plus récemment, imputabilité reflètent les insuffisances des démocraties purement électorales et l'aspiration sociale à une démocratie plus inclusive où le pouvoir serait surveillé et contrôlé. Il se trouve, cependant, que ces catégories renferment non seulement une pluralité de significations, comme le savent les spécialistes de ce thème, mais aussi quelque chose de plus grave: un scénario complexe qui, souvent, empêche les acteurs sociaux et politiques de se rendre compte de la convergence de deux projets politiques et idéologiques différents, et même antagonistes.

Ces deux projets politiques, le néolibéral et celui de la démocratie participative, convergent de manière perverse dans leurs discours et leurs pratiques concernant la société civile, la participation citoyenne et l'imputabilité. Cette «confluence perverse», comme le dénonce à juste titre Dagnino¹, consiste dans le fait que les deux projets requièrent, au moins dans le discours, une société civile active et vigilante, mais l'objectif final qu'ils poursuivent répond à des intérêts distincts et souvent opaques. Ce qui aggrave davantage le problème est que les deux discours font appel à la participation, et cela mène à ce que les pratiques des acteurs de la société civile soient immergées dans une confusion d'intérêts et dans l'impossibilité de discerner entre les différentes intentions qui sont en jeu. Examinons brièvement ces deux discours.

Le projet néolibéral sur la société civile et l'imputabilité

Les stratégies de lutte contre la pauvreté, connues autrefois sous le nom de plans d'ajustement structurel, des agences multilatérales de développement comme la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et le Fonds monétaire international, ont été accompagnées d'un projet politique adopté, d'une façon ou d'une autre, par la plupart des gouvernements américains. L'application adéquate des programmes a requis une transformation des structures politiques, administratives et institutionnelles des systèmes politiques latino-américains: une des stratégies utilisées pour effectuer ces changements a consisté à faire appel à la société civile. C'est ainsi qu'à la fin des années 1980 la notion de société sera intégrée au discours des agences internationales de développement et de certains gouvernements.

L'appel à la société civile et son incorporation aux stratégies opérationnelles de ces acteurs visent la participation des citoyens à la gestion des ressources en vue d'obliger les

gouvernements à être plus efficaces et transparents: mais surtout, avec cette incorporation au discours et à la stratégie, les agences multilatérales cherchent à légitimer les programmes mis en œuvre. Au commencement, la présence d'agents qui n'appartiennent pas à l'État et qui sont chargés de l'exécution des projets sociaux s'est centrée sur des programmes de développement et de micro-entreprises: mais dans les années 1990, la stratégie se transforme et les banques multilatérales de développement privilégient une collaboration plus profonde avec la société civile qu'ils impliquent dans leur stratégie de transparence, de participation et d'imputabilité.

Petit à petit, par conviction, nécessité ou chantage est incorporé à l'agenda des pays d'Amérique latine, le point de vue de la gouvernance qui place au cœur du débat la capacité des gouvernements de diriger les nouveaux processus et de gérer les changements². La consigne est de réformer les bureaucraties archaïques de l'État, corrompues et supposément inefficaces, et de combiner l'efficacité à la viabilité à long terme moyennant l'utilisation d'institutions non étatiques. Dans ce but, les lignes directrices de la Banque mondiale

en matière de gouvernance, établies d'abord en 1991 et réitérées postérieurement en 1993, se réfèrent à (1) la gestion du secteur public: (2) l'imputabilité: (3) la transparence et circulation de l'information: et (4) le développement de cadres légaux. Ainsi, les élites qui recommandent cette «réforme d'en haut» et qui imposent leurs termes aux récepteurs de l'aide en leur exigeant de «meilleures pratiques», insistent sur la nécessité de mettre à profit les ressources non gouvernementales pour (1) exiger que l'État rende compte et (2) compléter et remplacer l'État dans l'exercice des affaires publiques³. La gouvernance, explique le Programme des Nations Unies pour le développement, «inclut l'État, mais le transcende quand il intègre le secteur privé et la société civile. Les trois sont fondamentaux pour le développement humain durable». Nous retrouvons à nouveau le projet néolibéral concernant la société civile, lequel, dans sa stratégie des dernières années, incorpore le discours de l'imputabilité.

Cependant, ce discours d'appel à la société civile et à l'imputabilité, qui s'intègre au lexique des agences internationales de développement pour obliger les gouvernements à être plus efficaces et transparents, renferme une conception réductionniste de la société civile et une idée restreinte de l'imputabilité. Les associations et organisations auxquelles s'adresse ce projet néolibéral sont celles dont la capacité opérationnelle leur permet de coopérer avec les gouvernements dans l'application de politiques publiques spécifiques⁴. Ainsi, l'idée de société civile préconisée dans ce cas tend à se réduire aux organisations non gouvernementales⁵ ou à s'identifier

à la fin des années 1980 la notion de société sera intégrée au discours des agences internationales

1- E. Dagnino (2006). «Sociedad civil, participación y ciudadanía: ¿de qué estamos hablando?», in Isunza et Olvera (coords.), *Democratización, rendición de cuentas y sociedad civil*, México, Porrúa, p. 225.

2- N. Rabotnikov (1999). «La caracterización de la sociedad civil en la perspectiva del BID y del BM», *Perfiles Latinoamericanos*, n° 15.

3- D. Guttman (2004). «De gobierno a gobernanza: la nueva ideología de la rendición de cuentas, sus conflictos, sus defectos y sus características», *Gestión y Política Pública*, vol. XIII, n° 1, p. 5-40.

4- Olvera (coord.) (2003). *Sociedad civil, esfera pública y democratización en América Latina: México*, México, FCE.

5- D. Mato, (coord.) (2004), *Políticas de ciudadanía y sociedad civil en tiempos de globalización*, Caracas, Universidad Central de Venezuela.

à un troisième secteur amorphe⁶ qui contient tout type d'associations civiles, généralement des entités privées, qui offrent des services. Le résultat de cette pratique est que les organisations rendent compte seulement aux agences internationales, de qui elles reçoivent des fonds, ou à l'État qui requiert leurs services. Mais elles ne se sentent aucunement responsables devant la société civile dont elles prétendent néanmoins défendre les intérêts.

Étroitement associé à ce processus, et animé par les deux discours, émerge un appel à la participation organisée de la citoyenneté. À partir d'une perspective privatiste et individualiste se propage petit à petit le message de la soi-disant « participation sociale » d'individus et d'entreprises, ainsi que celui de la « participation solidaire » qui met l'accent sur le travail volontaire. Conformément à cette logique, de nombreux gouvernements ont institué des mécanismes qui semblaient satisfaire les exigences d'une action collective grandissante⁷.

Cependant, cet appel symbolique à la citoyenneté manque fréquemment d'authentiques mécanismes opérationnels légaux et administratifs. Dans la plupart des cas, ce discours sur la participation n'améliore pas l'exercice ni les pratiques du gouvernement, il simule seulement une ouverture de l'État envers la citoyenneté et provoque surtout la dépolitisation de la participation⁸. Nous nous trouvons devant un discours qui, arborant l'étendard de la participation et de l'imputabilité, cherche seulement à légitimer des décisions prises antérieurement par les gouvernements et les agences multilatérales.

Le projet de la démocratie participative concernant la société civile et l'imputabilité

Au même moment que commence la stratégie d'implémentation d'un projet néolibéral, l'Amérique latine assiste au déclin de divers types de régimes autoritaires et à l'avènement de la démocratie électorale. Une grande partie du discours de la transition à la démocratie est associée à une revalorisation de la société civile en tant que promotrice de la lutte pour les droits politiques. Au début, l'appel à la société civile est revêtu d'une idéalisation sans limites qui lui adjure des mérites vertueux innés. Plus tard cependant, les développements conceptuels et les études empiriques ont permis de concrétiser ses limites et ses possibilités réelles d'action, ce qui a permis de reconnaître que, d'un côté, la société civile est hétérogène et conflictuelle et qu'en elle convergent divers intérêts, et de l'autre, qu'elle « porte la promesse d'une relation critique avec les systèmes économiques et politiques » et qu'en cela réside une grande partie de sa valeur, même quand « ce potentiel est contingent » et non immanent⁹.

À partir de ce moment, diverses initiatives citoyennes s'efforcent de reformuler les relations entre l'État et la société. C'est un mouvement qui petit à petit introduit dans l'agenda démocratique de nouvelles demandes citoyennes qui posent de nouveaux défis et présentent des besoins légaux, institutionnels et moraux aux agences multinationales de développement, aux gouvernements et aux acteurs de la société civile.

Ce projet, en provenance des secteurs civiques de la société civile qui partent de la défense des droits et reconnaissent l'existence du conflit social, se heurte à de sérieuses difficultés pour imposer son agenda et faire connaître ses principes. Face à cette situation, à la continuité des pratiques de corruption et à l'incapacité des gouvernements de se réformer, s'est manifestée ces dernières années l'importance, en ce qui concerne la citoyenneté, de l'existence d'un contrôle de l'exercice du pouvoir et d'une participation authentique de cette dernière dans la prise de décisions.

penser à la démocratie comme mode de vie et non seulement comme arrangement institutionnel, a comme objectif final une critique au canon démocratique hégémonique

Il s'agit non seulement de coopérer de façon désintéressée dans la définition des politiques publiques, mais surtout d'obliger le gouvernement à expliquer et à justifier ses actes devant la citoyenneté, ainsi qu'à subir les sanctions que celle-ci pourrait lui imposer. C'est une mise au point sur la participation en tant que vigilance sociale qui considère que la citoyenneté s'accomplit lorsqu'elle agit essentiellement comme citoyenneté politique, faisant pression pour la réalisation et l'ampliation de ses droits¹⁰.

Ce projet recherche d'autres possibilités à l'actuel ordre politique en se centrant sur la dimension participative, l'importance de socialiser le pouvoir et la nécessité d'instituer des mécanismes d'imputabilité sociale. Ses défenseurs prétendent combattre les étroites visions réductionnistes et exclusives de la politique et de la démocratie, propres au projet néolibéral. Sans aucun doute, penser à la démocratie comme mode de vie et non seulement comme arrangement institutionnel, a comme objectif final une critique au canon démocratique hégémonique qui prétend fragiliser la démocratie et nous dire comment nous devons penser et agir.

6- M. Roitter (2005). « El tercer sector como representación topográfica de la sociedad civil », Arditi (ed.), *Democracia Post-liberal. El espacio político de las asociaciones*, México, Anthropos, p. 23-44.

7- A. Olvera (2006). « Los discursos de la participación y de la rendición de cuentas en el contexto internacional de finales del siglo XX », Isunza et Olvera (coords.), *Democratización, rendición de cuentas y sociedad civil*, México, Porrúa, p. 371-388.

8- E. Dagnino, *op. cit.*

9- A. Olvera, *op. cit.*, p. 31.

10- N. Cunill (2007). « La rendición de cuentas y el control social. Una aproximación conceptual », *Seminario Candados y Derechos: protección de programas sociales y construcción de ciudadanía*, México.

De l'influence des représentations territoriales sur la participation politique individuelle à l'échelle urbaine *Par Sandra Breux*

Sandra Breux est postdoctorante à la Chaire MCD. Elle a terminé un doctorat en science politique à l'Université Laval sur le thème de l'influence des représentations territoriales sur la participation politique à l'échelle urbaine. Elle présente ici un aperçu de sa recherche.

À l'échelle locale, la participation politique des individus, qu'elle prenne place dans un système électoral, participatif ou bien encore associatif, est caractérisée par sa relative faiblesse. À ce titre, le Québec ne fait pas exception. Les travaux de Champagne et Patry¹ – notamment sur les élections municipales de 2005 – témoignent d'un tel constat. De même, les études de Bherer² sur les conseils de quartier de la Ville de Québec et l'enquête sur le bénévolat réalisée par le gouvernement fédéral³ aboutissent à des conclusions similaires.

De tels phénomènes ont suscité un certain nombre de questionnements et de tentatives de réponses de la part de plusieurs disciplines dont la science politique et la géographie. À titre d'exemple, Debarbieux et Vanier⁴ émettent l'hypothèse selon laquelle il existerait un hiatus entre l'espace de vie de l'individu et l'espace politique, explicatif du non-engagement de l'individu sur la scène publique. Dans un même ordre d'idées, Pascale Dufour souligne que les multiples formes que peut prendre aujourd'hui la participation rendent difficiles la saisie des contours du territoire politique.

les concepts de représentation territoriale et de participation politique sont rarement mis en lien

Ces constats posent ainsi la question de savoir si le rapport que l'individu entretient avec son milieu de vie est susceptible de conditionner son engagement politique. Cette interrogation est d'autant plus pertinente que cette relation entre l'individu et son milieu – généralement appelée *territorialité* – est constituée d'un ensemble de valeurs, affects mais aussi de représentations. Or, les représentations orientent les comportements et vice-versa⁵, c'est-à-dire qu'il existe un lien de rétroaction entre les représentations et les pratiques. Ainsi, si les représentations orientent les pratiques, il semble congruent de mettre en lien la participation politique et les représentations qu'un individu a d'un territoire donné.

L'étude de cette relation paraît d'autant plus intéressante que les concepts de représentation territoriale et de participation politique sont rarement mis en lien. En effet, les modèles d'explication du comportement politique traitent certes du territoire, mais ce dernier est considéré au même titre que l'âge et le sexe : la dimension interactive – c'est-à-dire le rapport que l'individu entretient avec le territoire – est généralement omise des réflexions. De même, les études sur les représentations territoriales sont habituellement menées pour connaître les repères qu'utilisent les individus

pour se mouvoir dans l'espace. Aucune étude ne semble avoir mis en lien la participation politique du citoyen et les représentations territoriales si bien qu'il est possible, dans ce cadre, de poser l'hypothèse suivante : *les représentations territoriales co-déterminent la participation politique individuelle à l'échelle locale et urbaine.*

Éléments de méthode

Parler de représentation territoriale et de participation politique invite à définir ce que de tels vocables sous-entendent. Premièrement, selon Bailly⁶, une représentation est une création sociale de schéma pertinent du réel. Cette définition, bien que pertinente, peut être enrichie à la lumière des caractéristiques établies par Di Méo⁷. D'après cet auteur, il convient de prêter attention à 1/ le territoire, c'est-à-dire l'objet de la représentation : 2/ l'individu et son identité (le sujet) : 3/ la société (le sujet et ses apprentissages sociaux). Par ailleurs, quatre variables ont été retenues pour préciser ce concept : 1/ L'espace décrit, c'est-à-dire, la parole reliée au territoire, la façon dont l'individu parle du territoire : 2/ l'espace de vie, les pratiques que l'individu a sur son territoire et le territoire connu : 3/ l'espace vécu, les sentiments, affects que l'individu relie au territoire : 4/ et enfin l'espace politique, c'est-à-dire la dimension politique de l'espace tel qu'il est vécu et pratiqué.

Deuxièmement, le concept de participation politique individuelle a été entendu comme l'ensemble des pratiques participant à la vie de la cité. Trois caractéristiques permettent de préciser cette définition : 1/ le caractère bénévole de l'action : 2/ Le caractère volontaire de l'action : 3/ Le caractère régulier de l'action. Trois variables ont été associées à ce concept : la pratique électorale (le fait d'aller voter aux élections), la pratique participative (s'investir au sein d'un dispositif participatif), la pratique associative (s'investir dans le monde associatif).

Deux échantillons de personnes s'engageant différemment dans la vie de la cité ont été retenus : les membres des conseils d'administration des conseils de quartier d'une part et les bénévoles dans le domaine des loisirs d'autre part, soit un total de 52 personnes. L'enquête de terrain a été menée dans la ville de Québec à l'échelle du quartier. L'entretien a été l'outil choisi pour la quête d'informations⁸.

Résultats

Les résultats sont différents selon l'échantillon de personnes appréhendé. En ce qui concerne les membres des conseils d'administration des conseils de quartier (CQ)⁹, il est possible de faire trois constats. Premièrement, le quartier est un mythe. En effet, le quartier s'inscrit dans une dimension

1- Patrick Champagne et Renaud Patry (2004). « La participation électorale dans les municipalités québécoises », *Muni-Stat*, vol. 1, n° 1, juin 2004.
 2- Laurence Bherer (2005). « Les promesses ambiguës de la démocratie participative », *Éthique publique*, vol. 7, n° 1, p. 82-90.
 3- Enquête Canadienne de 2004 sur le Don, le Bénévolat et la Participation (EDBP) (2006). *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête Canadienne de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation*, Ottawa, Ministère de l'industrie.
 4- Bernard Debarbieux, Martin Vanier, dir. (2002). *Ces territoires qui se dessinent*, Paris, Éditions de l'Aube.
 5- Serge Moscovici (1961). *La psychanalyse, son image et son public : étude sur la représentation sociale de la psychanalyse*, Paris, Presses universitaires de France.
 6- Antoine Bailly (1995). « Les représentations en géographie » dans Antoine Bailly, Robert Ferras et Denise Pumain (dir.) *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, p. 369-381.
 7- Guy Di Méo (1991). « De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe », *L'espace géographique*, n° 4, p. 359-373.
 8- Pour de plus amples informations sur la démarche méthodologique choisie, voir Sandra Breux (2007). *De l'imaginaire géographique à l'acte politique : l'influence des représentations territoriales sur la participation politique individuelle à l'échelle locale et urbaine*, Thèse de doctorat, Université Laval.
 9- L'abréviation CQ désigne les « membres des conseils d'administration des conseils de quartier ». CQ.25 réfère au codage employé pour conserver l'anonymat des personnes interrogées. Pour BL, il s'agit des bénévoles dans le domaine des loisirs. Par conséquent, BL.T.20 correspond au codage employé pour conserver l'anonymat de ces personnes.

temporelle : un passé, un présent et un futur. Le récit des CQ dépasse la simple identification territoriale et il est porteur d'idéal. Il constitue parfois l'aboutissement d'un rêve, un idéal à atteindre comme nous le montre les paroles de cette personne dont le rêve depuis qu'elle était enfant était de vivre à Sillery : « Moi je ne suis pas originaire de Québec, je suis arrivée à Québec en 1978 et j'avais un ami dont les parents habitaient dans le quartier et c'était un peu comme un rêve de venir vivre ici » (CQ.25).

Deuxièmement, les CQ s'identifient au quartier et la relation qu'ils entretiennent avec ce milieu de vie est forte. Troisièmement, les CQ ont choisi leur quartier de résidence en majorité. Pour les CQ, le quartier est tant l'expression de leur identité que l'idéal de vie qu'il défend, si bien que l'on peut penser que les caractéristiques même du quartier ont peu d'importance, le quartier devenant abstrait et objet de luttes. Le quartier est pour eux un projet de société, comme l'illustre cet exemple : « Je me suis présenté au conseil de quartier avec un projet en tête qui était de faire de Saint-Roch un quartier modèle » (CQ.2). Ce projet de société est porté par les CQ, éléments constructeurs de la communauté locale, définie comme un ensemble de valeurs présentes au sein du quartier qu'ils ont choisi d'habiter.

D'un autre côté, le quartier ne semble pas détenir un sens très affirmé pour les BL. Les représentations territoriales des BL dépendent en réalité de deux facteurs essentiels que sont leur lieu de naissance et leur choix d'habitat : « Ce n'est pas vraiment mon quartier de naissance » (BL.T.20), « Je ne l'ai pas choisi [mon quartier], je me suis installé dans la maison de ma conjointe » (BL.Z.26). Plus précisément, trois profils majeurs sont décelables. Premièrement, des BL sont nés dans le quartier où ils résident. Ce territoire fait alors figure en quelque sorte de pays natal et constitue une donnée essentielle de la construction identitaire. Pour ces personnes, les dimensions temporelles abordées lors de la description du quartier sont largement tournées vers le passé, un passé bien souvent magnifié par les références et les souvenirs de l'enfance. Pour les BL qui résident dans le quartier où ils sont nés, le quartier est un lieu d'identité fort, un lieu mythique dans le sens où ils réfèrent à l'origine, à la naissance. Ensuite, il y a ceux qui ont choisi et ceux qui n'ont pas choisi leur quartier de résidence, ce qui invite à parler du « pouvoir-habiter » tel que défini par Lévy¹⁰. Cela conduit à une définition différente de la communauté : pour certains, c'est un ensemble de valeurs sur un territoire donné tandis que pour d'autres, il s'agit peut-être plus de rencontrer une communauté de valeurs, mais non une communauté territoriale.

Des représentations territoriales à la participation politique

Ces différents résultats permettent d'élaborer cinq constats principaux. Premièrement, les représentations qu'un individu a de son milieu de vie nourrissent un idéal géographique. La nature de cet idéal géographique est tributaire de la place du territoire dans la construction identitaire de chacun. Par exemple, pour certains, le territoire natal constitue cet idéal géographique, tandis que pour d'autres, l'idéal géographique est incarné dans un territoire extérieur à celui-ci. Deuxièmement, l'idéal géographique poursuivi guide le choix d'habitat. L'individu tente de faire coïncider son idéal géographique avec son territoire d'habitat. Pour ceux qui, en raison de leur capital économique et social, ne peuvent pas réaliser cet idéal géographique, la réalisation de celui-ci n'en demeure pas moins présente. Troisièmement, la réalisation de cet idéal géographique oriente les pratiques territoriales. En effet, le choix d'habitat détermine les territorialités des individus. Pour ceux qui habitent dans

le quartier dans lequel ils sont nés, ce territoire constitue leur idéal géographique. Relié à leur enfance, c'est un idéal tourné vers le passé, dans lequel on ne ressent pas le besoin de s'investir territorialement : leur territorialité est multiple, tournée vers la réalisation de valeurs autres que géographiques. Pour les autres, le territoire choisi est un idéal à bâtir, c'est un idéal tourné vers le futur et leurs territorialités sont uniques, repliées sur le quartier. Il existe un besoin de contribuer à la réalisation de ce territoire idéal. Ceci explique pourquoi les uns s'engagent pour participer au projet de quartier tandis que les autres s'investissent au sein d'un réseau de sociabilités, où le territoire détient une importance moindre. Les représentations territoriales, en nourrissant un idéal géographique, guident le choix d'habitat et orientent les territorialités individuelles.

Les idéaux géographiques sont donc des idéaux communautaires, et par conséquent des idéaux politiques

Quatrièmement, l'identification de ces territorialités différentes met en lumière l'existence d'identités diverses où le territoire ne détient pas la même importance. Pour certains, leur identité est d'abord une identité géographique : ce sont des *êtres géographiques*. Leurs territorialités reflètent majoritairement le souhait de s'émanciper de ce lieu fondateur : leurs territorialités sont multiples et diverses. Pour d'autres, la dimension géographique de leurs identités est en construction, ce sont des acteurs *territorialisés* aux territorialités uniques. Toutefois, chaque identité se décline en plusieurs facettes et l'individu fait prévaloir une dimension sur l'autre à un moment donné de sa vie. Cependant, il est tout à fait possible d'envisager qu'un individu soit tant un *être géographique* qu'un *acteur territorialisé*, mais il privilégie l'une de ses dimensions dans son discours.

Enfin, ces identités dissimulent une idée différente de la notion de communauté. Les êtres géographiques sont membres d'une communauté spécifique depuis leur naissance, fondé sur le partage d'un même territoire et d'un ensemble de valeurs. Leur comportement n'est donc pas tourné vers cette communauté acquise depuis longtemps, mais vers la quête d'un partage d'un ensemble de valeurs, où le territoire a des contours peut-être un peu plus flous. Il s'agit pour eux d'appartenir à une nouvelle communauté, en plus de celle qui s'est créée autour de leur lieu de naissance. *A contrario*, les acteurs géographiques souhaitent partager un certain nombre de valeurs sur leur territoire idéal et se concentrent sur la réalisation de cette communauté. Les idéaux géographiques sont donc des idéaux communautaires, et par conséquent des idéaux politiques puisqu'ils visent la réalisation d'un certain *vivre-ensemble*.

Ce *vivre-ensemble* nécessite une implication individuelle qui se traduit par les pratiques démocratiques individuelles, que l'on soit bénévole dans le domaine des loisirs ou au sein des conseils de quartier. La réalisation de l'idéal géographique, et par conséquent de l'idéal communautaire, guide ces pratiques. Il est ainsi possible de dire que les représentations territoriales que les individus ont de leur milieu de vie influencent leur participation politique à l'échelle locale et urbaine.

10- Jacques Lévy (1994). *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

Les médias face à l'ouverture démocratique en Afrique noire : Doutes et certitudes par Vincent Sosthène Fouda

Vincent Sosthène Fouda est doctorant en sociologie à l'UQAM. Il est également chercheur associé à la Chaire MCD. Il est l'auteur des ouvrages *Eglises chrétiennes et États-Nations en Afrique : un couple tenté par l'adultère* et *Les médias face à la construction de l'État-nation en Afrique noire : un défi quotidien au Cameroun*, tous deux aux éditions L'Harmattan.

Les recherches africanistes concernant les rapports des médias à la démocratie sont peu nombreuses¹. Ce faible investissement semble provenir de deux causes différentes. La sociologie des médias est encore à ses balbutiements dans le continent tandis que la sociologie politique s'est plus intéressée à l'analyse du discours et pour ces trois dernières années au conflit qui oppose les études dites nativistes et les études néolibérales. Les rapports entre les médias et la politique en Afrique sont pourtant au cœur même de la vie politique du continent ne serait-ce que parce que les deux structures modernes sont la résultante d'une conception exogène de la socialisation par les moyens modernes de la communication.

Nés avec la colonisation, les médias modernes sont intimement liés au devenir du continent au point qu'il ne serait pas superflu d'affirmer que c'est à travers les médias que se forge le sentiment d'appartenance et de reconnaissance de l'autre, de ses droits et devoirs. Après avoir servi la cause coloniale et les dictatures post-indépendances, peut-on savoir où se situent les médias africains aujourd'hui? Sont-ils à nouveau embrigadés dans un système endogène attisant la haine comme ce fut le cas avec la radio des Mille Collines au Rwanda²? Ont-ils créé de nouveaux rapports avec les anciens partis uniques encore au pouvoir comme c'est le cas au Cameroun, au Gabon ou en Guinée Equatoriale? Quels sont leurs rapports avec l'État et les institutions qui l'incarnent?

c'est à travers les médias que se forge le sentiment d'appartenance et de reconnaissance de l'autre

Il existe dans les différents pays d'Afrique noire deux types de médias, ceux du pouvoir en place et ceux dits de l'opposition. Les médias du pouvoir sont généralement ceux du service public c'est le cas du Soleil à Dakar, de Cameroon Tribune au Cameroun pour ce qui est de la presse. La radio et la télévision ne sont pas en reste. Entre ces deux types, il n'existe pas souvent d'arbitrage possible.

Les médias d'État sont un relais des instructions gouvernementales et du parti au pouvoir. Dans une étude réalisée en 1999³, il ressort que dans le journal télévisé de la Radio Télévision Ivoirienne, 77% des nouvelles sont consacrées aux activités du parti au pouvoir et aux activités gouvernementales. En 1999, *Cameroon Tribune* consacre journalièrement 11 pages sur 32 aux activités du RDPC, parti au pouvoir et assimilés. Dans tous ces pays cités, les activités des partis dits d'opposition ne bénéficient quasiment pas de couverture médiatique, si ce n'est pour montrer leurs dissensions internes.

Pour ce qui est de la presse privée et indépendante⁴, elles s'avèrent être de véritables « flibustiers » de l'information et du journalisme orientés vers les règlements de compte entre personnalités en vue sur la scène nationale. Les mérites des uns sont chantés tandis que la vie privée des autres est étalée au grand jour. Conséquence de cette pratique: l'inexistence d'une passerelle entre gouvernants et gouvernés. Pire! On assiste à la disparition de l'espace public car les médias, au-delà de toute autre fonction, se doivent d'être des instances de socialisation de masse les plus importantes.

Pluralité de médias ne rime pas avec diversité d'opinion

Dans tous les pays d'Afrique noire paraît depuis 1990⁵ au moins une dizaine de titres d'opinion. Une étude basée sur les statistiques conclurait que ces pays évoluent dans une diversité d'opinion! Mais la réalité est toute autre. Pour rentrer dans un corpus compréhensible par tous, il est souhaitable de classer ces journaux en deux groupes: de droite et de gauche. Les journaux de droite étant ceux du parti au pouvoir et ceux de gauche représentant l'opposition. Ce classement fait, il s'avère ici que pluralité de parution ne rime pas avec diversité d'opinion. Cette situation n'est pas sans lien avec l'état de la démocratie dans ces pays. En effet, en conditionnant l'aide au développement à l'ouverture démocratique, les pays occidentaux et les institutions monétaires internationales ont obligé les autocrates africains à se lancer dans une « course contre la montre » pour instaurer des institutions démocratiques et libéraliser le secteur de l'audio visuel véritable vitrine de la démocratie. Malheureusement, la libéralisation du secteur audio-visuel ne s'est faite que dans sa partie la plus manipulable, la plus inaccessible et la plus contrôlable à savoir la presse écrite⁶. Dans un pays comme le Cameroun les quelques chaînes de télévisions existantes ont du mal à diffuser autre chose que des séries brésiliennes à l'eau de rose.

Le musellement des médias dans tous ces différents pays se vit à travers la radio qui est le médium le plus accessible pour toutes les populations et dont le plus grand avantage est qu'il s'adresse aux populations en langues locales. La libéralisation de la radio dans un pays comme le Sénégal a joué un rôle de premier plan dans l'arrivée au pouvoir du Président Wade⁷. Au Cameroun de nombreuses radios associatives attendent toujours une autorisation de la part du ministère de la communication pour émettre. Il ne se passe pas un mois sans qu'une radio ne se voie signifier l'interdiction de fonctionner.

1- Frère Marie-Soleil, *Presse et démocratie en Afrique francophone: les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*, Paris, Karthala, 2000. Voir aussi Institut Panos Paris, (éd.), *Afrique centrale: Des médias pour la démocratie*, Paris, Panos/Karthala, 2000.

2- De nombreuses études et autres témoignages montrent que dès 1993 les « émissions incendiaires de la Radio-Télévision libre des Mille Collines (RTLML) » ont influencé énormément le peuple rwandais. Créée en juillet 1993, la RTLML, seule radio libre précédant le génocide a permis aux extrémistes hutus de propager leurs appels à la haine tribale. Renaud de la Brosse dans Les médias de la haine, parle simplement de « mercenaires de la plume » en parlant de ces médias qui sèment la haine.

3- Vincent Sosthène FOUDA, *Les médias face à la construction de l'État-Nation en Afrique noire: un défi quotidien pour le Cameroun*, tome 1, Paris, L'Harmattan, 2004.

4- Voir « couverture électorale: Bongo monopolise les médias publics » Le Figaro du 28 /10/2005.

5- En 1990, la démocratie a été posée par l'ensemble des agences de coopération soutenues par les États comme la France et la Grande Bretagne comme une condition d'attribution d'aide au développement économique dans les Pays en voie de développement.

6- Selon Pierre André Wiltzer ministre délégué français à la coopération et à la Francophonie en 2004 le taux d'analphabètes en Afrique noire dépasse 50% de la population. Le 19/03/2004 à Arnold Sènou d'Afrik.com.

7- De nombreuses radios associatives avaient envoyé des correspondants dans les bureaux de vote permettant que le dépouillement et les résultats soient connus plus tôt du plus grand nombre. Des duplex furent aussi organisés vers l'extérieur.

Pour résumer la situation des médias en Afrique et leur rôle dans le jeu démocratique, il faudrait employer une métaphore. A la fin des années 1990, « des autocrates se sont dirigés sur la pointe des pieds vers l'étang de la démocratie. Ce qui a permis de distribuer quelques autorisations de publication tout en muselant les radios. Seize ans plus tard, une poignée d'entre eux sont arrivés au centre de l'étang, et le monde entier considère que leurs pays sont gouvernés d'une façon transparente avec des médias libres, des responsables familiers de la démocratie. »⁸ Les médias restent la chasse gardée des institutions politiques et du pouvoir en place. Ils sont manipulés par les hommes de pouvoir qui agissent d'ailleurs à visage découvert. Le régime de Laurent Gbagbo sans être le pire du continent semble se spécialiser dans le musellement des médias et dans l'enlèvement, la disparition des journalistes trop gênants.

La télévision : un cas particulier

La télévision en Afrique reste un médium singulier, tant sur le plan économique que sur le plan sociologique. Instrument de communication de luxe dans l'ensemble des pays africains comme nous le montre son mode d'acquisition, plusieurs dirigeants africains ont longtemps hésité à introduire la télévision dans leur pays, c'est le cas du Sénégal de Senghor qui qualifiait la télévision d'instrument à « singer les blancs ». D'autres pays cependant comme la Côte d'Ivoire et le Niger en ont fait une solution aux problèmes de sous-développement. Si cette initiative a eu le mérite d'ouvrir le continent à la télévision, les résultats ne furent pas à la hauteur des espérances. La télévision est restée campée dans les capitales alors que les populations à 80% rurales étaient privées d'image.

Cette tendance n'a pas beaucoup évolué même si aujourd'hui presque l'ensemble des pays africains bénéficie d'une couverture télévisuelle. Les modes d'acquisition du petit écran ont évolué. Hier, c'était l'État qui mettait au service de la population « des cases d'écoute » (ce fut le cas au Gabon, en RCA ou au Congo Brazzaville), aujourd'hui le mode d'acquisition du petit écran est individuel. Nous devons reconnaître que le parc télévisuel de l'Afrique reste le plus faible du monde (moins de 3% en 2004). Cet

instrument reste dans 90% des pays sous le contrôle de l'État. En demeurant un médium de groupe, la télévision devient non plus seulement un simple vecteur de diffusion de nouvelles et de séries brésiliennes, mais elle vient se greffer sur les cultures de type oral. Hier soupçonnée, la télévision est aujourd'hui le miroir du pouvoir politique. C'est la raison pour laquelle les gouvernements africains éprouvent de réelles difficultés à libéraliser ce secteur clef de l'information et de la communication.

La télévision est restée campée dans les capitales alors que les populations à 80% rurales étaient privées d'image

Certitudes cependant...

L'arrivée d'Internet dans l'univers des médias en Afrique sudafricaine trouble l'esprit des spécialistes de la censure ainsi qu'a pu le constater au Cameroun lors de la folle rumeur sur le décès du chef de l'État au mois de juin 2004. En 72 heures le gouvernement s'est avéré incapable à la fois de rassurer les populations et de faire taire la rumeur. Chaque pays travaille cependant avec ses spécificités, il n'est pas superflu de penser qu'à travers Internet, ouvert aujourd'hui à 40% de la jeunesse, un travail est fait et échappe au contrôle de la censure. Les lecteurs de la presse et les auditeurs radio ne sont pas en reste, ils deviennent jour après jour les avocats de la presse libre auprès de l'opinion publique. Juillet 2004, au Sénégal, ils ont provoqué un vaste mouvement populaire qui a obligé le gouvernement à libérer le directeur du Quotidien, journal dakarais, Madiambal Diagne enfermé « pour délit d'opinion [...] et menace à l'ordre public. » Dans d'autres pays comme le Cameroun, le journalisme d'investigation fait son chemin. Voilà enfin, des mouvements internes qui prennent racines dans le continent pour abattre les fenêtres artificielles qui jusque là faisaient croire aux institutions internationales que plus d'un tiers des 48 pays de l'Afrique sudafricaine remplissent les critères de démocratie en ce qui concerne les libertés des médias et de leurs professionnels.

8-Vincent Sosthène Fouda, *Églises Chrétiennes et États-Nations: Un couple tenté par l'adultère*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 18.

La Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie est fière de vous inviter à participer au colloque

Sociologie historique et géographie critique à l'étude des Relations Internationales le 8 mai 2008 - Dans le cadre du congrès 76ème congrès de l'ACFAS à Québec

David Grondin
Professeur à l'Université d'Ottawa

et Frédérick Guillaume Dufour
Professeur au Collège militaire royal de Saint-Jean
Postdoctorant à la Chaire MCD

Le champ d'étude des Relations internationales (RI) s'est métamorphosé depuis la fin de la Guerre froide. Le développement des théories critiques durant les années 1980 a rendu possible des discours légitimes sur l'international qui s'opposent d'une part à l'ontologie étato-centrée du néo-réalisme et d'autre part à un intérêt normatif implicite pour la poursuite d'une politique de puissance. Le présent colloque propose de réunir une série d'interventions suscitées par deux de ces savoirs: la sociologie historique et la géographie critique. Ce colloque veut offrir un forum et un espace de dialogue à ces approches sensibles à l'histoire dans l'étude de l'international.

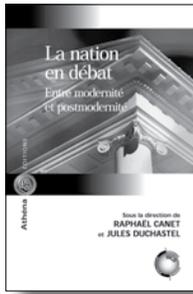
Ateliers

- 1- Historicité de l'espace et du pouvoir dans les relations internationales.
- 2- Interventions en sociologie historique
- 3- Historicité des relations sociales dans les relations internationales
- 4- Interventions en géographie critique

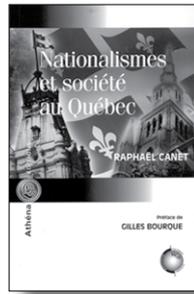
Publications de la Chaire



Fédéralismes et mondialisation
L'avenir de la démocratie et de la citoyenneté
sous la direction
de Jules Duchastel



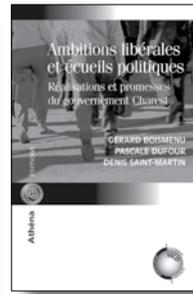
La nation en débat
Entre modernité et post-modernité
sous la direction
de Raphaël Canet
et Jules Duchastel



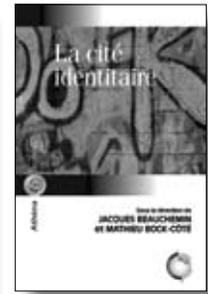
Nationalismes et société au Québec
Raphaël Canet



L'énigme argentine
Images d'une société en crise
Victor Armony



Ambitions libérales et écueils politiques
Réalisations et promesses du gouvernement Charest
Gérard Boismenu,
Pascale Dufour,
Denis Saint-Martin



La cité identitaire
Jacques Beauchemin
Mathieu Bock-Côté



La régulation néolibérale
Crise ou ajustement?
sous la direction de
Raphaël Canet
et Jules Duchastel



La société des identités
Éthique et politique dans le monde contemporain
Jacques
Beauchemin



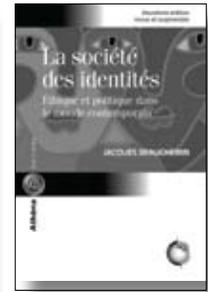
Un monde sans gouvernail
Enjeux de l'eau douce
Sylvie Paquerot



Crise de l'État, revanche des sociétés
sous la direction de
Jules Duchastel et
Raphaël Canet



L'illusion continentale
Sécurité et nord-américanité
Daniel Drache



La société des identités: éthique et politique dans le monde contemporain
Jacques Beauchemin

Membres de la Chaire MCD

Titulaire

Jules Duchastel

Directeurs de recherche

Victor Armony
Jacques Beauchemin
Gilles Bourque
Éric Pineault

Agent de recherche

Pierre-Paul St-Onge,
coordonnateur

Secrétaire de direction

Sophie Grenier

Les chercheurs adjoints

René Audet
Simon Charbonneau
Benoît Coutu
Brice Armand Davakan
Éric Duhaime
Dimitri della Faille
Marc-André Gagnon
Louis Gaudreau

Frantz Gheller
Karine Leclerc
Maxime Lefrançois
Marie-Nathalie Martineau
Simon Perrault
Julia Posca
Mathieu St-Onge

Les chercheurs associés

Yves Archambeault
Martin Breauth
Raphaël Canet
Christine Couvrat
Jean-François Lessard
Sylvie Paquerot

Les postdoctorants

Sandra Breux
Andréa Cardarello
Jorge Lazo Cividades
Alain Deneault
Frédéric Guillaume Dufour
Isabel Wences Simon

Coordonnées

Nous sommes situés au pavillon
Thérèse-Casgrain
Bureau W-5010
455, boul. René-Lévesque Est
Montréal (Québec) Canada
H2L 4Y2

Adresse postale :
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888,
succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) Canada
H3C 3P8

Tel. : (514) 987-3000 #3366
Télé. : (514) 987-7870
www.chaire-mcd.ca

Responsable de MCD :

Pierre-Paul St-Onge
Responsable du graphisme :
Sébastien Chion

Ont également participé à ce
numéro :

Jules Duchastel
Yves Archambeault
Sandra Breux
Andréa Cardarello
Sophie Grenier
Vincent Sosthène Fouda
Isabel Wences Simon

ISSN 1718-8148



Athéna
ÉDITIONS

UQÀM
Prenez position